

Etude comparée de la définition d'emplois des 4 diplômes de la filière Esthétique

<p>Le ou la titulaire du C.A.P. Esthétique Cosmétique Parfumerie est un(e) professionnell(e) qualifié(e) spécialisé(e) en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - techniques de soins esthétiques visage, mains et pieds - techniques de maquillage visage et ongles - techniques esthétiques liées aux phanères - conseil à la clientèle et vente de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de produits de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques - conseil à la clientèle et vente de prestations esthétiques <p>Il(elle) conduit les activités professionnelles de l'institut de beauté et de bien-être.</p>	<p>Le ou la titulaire du brevet professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie est un(e) technicien(ne) hautement qualifié(e) spécialisé(e) dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les prestations de beauté et de bien-être visage et corps</i> • <i>Le conseil à la clientèle et la vente des produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie, et d'accessoires de soins esthétiques</i> • <i>Le conseil à la clientèle et la vente de prestations esthétiques</i> • <i>L'animation de pôles de vente auprès de la clientèle</i> • <i>La formation et l'encadrement du personnel au sein de l'entreprise</i> • <i>La gestion technique, administrative et financière d'une entreprise</i> 	<p>Le ou la titulaire du baccalauréat professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie est un(e) technicien(ne) hautement qualifié(e) spécialisé(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les techniques de soins esthétiques visage et corps • Les techniques de maquillages visage et ongles • Les techniques esthétiques liées aux phanères • Le conseil à la clientèle et la vente des produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie, et d'accessoires de soins esthétiques • Le conseil à la clientèle et la vente de prestations esthétiques • L'animation de pôles de vente auprès de la clientèle • La formation et l'encadrement du personnel au sein de l'entreprise • La gestion technique, administrative et financière d'un institut, d'une parfumerie, d'un centre esthétique spécialisé, d'une activité indépendante ou d'un point de vente 	<p>Le BTS « Métiers de l'Esthétique, de la Cosmétique et de la Parfumerie » concerne les secteurs de la cosmétologie et de l'esthétique. Le titulaire de ce diplôme possède des compétences lui permettant de se situer en qualité de personnel hautement qualifié dans les domaines de la cosmétique, de l'esthétique et de la parfumerie.</p> <p>L'intitulé du BTS «MECP» souligne la double dimension de ce diplôme : l'acquisition d'une connaissance approfondie du produit cosmétique et de sa commercialisation, sous les aspects tant scientifiques, réglementaires, économiques, que techniques, s'appuie sur une maîtrise certaine des techniques esthétiques.</p>
--	---	---	--